

ANNEXE 2. FORMULAIRE DE DONNEES OBJECTIVES

2.1. FORMULAIRE DU GOUVERNEMENT

FORMULAIRE-A1

Source des données: Secrétariat provincial, secrétariat du DPRD provincial, le Bureau for Law, le bureau provincial de la statistique (BPS), les sites Web officiels des gouvernements provinciaux/DPRD

No.	Code	Indicateur	Elément	Donnée	Score	Référence
1.	G1A1	Correspondance entre les priorités du développement de l'APBD provinciale et le RPJMD	<p>Priorités de développement dans l'APBD provinciale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Priorités du gouvernement provincial de développement tel qu'indiqué dans le RPJMD (explicitement mentionné comme priorités) • Trois programmes / postes budgétaires dans l'APBD provinciale qui reçoivent la plus grande attribution budgétaire pour le développement • Comparaison entre les trois programmes les plus prioritaires du APBD et liste de priorité de la RPJMD ou RKPD 	<p>1. 2. 3.</p> <p>1. 2. 3.</p> <p>Le trois correspondent Seules deux correspondent Une seule correspond Aucune ne correspond</p>	<p>1 = aucun des trois ne correspond avec celles des RPJMD 2 = deux ne correspondent pas 3 = une ne correspond pas 4 = Toutes correspondent</p>	
2.	G1A2	Pourcentage de la réalisation de l'adoption d'une réglementation locale par rapport au nombre du programme de la législation locale (Prolegda)	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de réglementations locales, adoptée en 2007 (= A) 	<p>_____ réglementations (Indiquer les nom et numéro de la réglementation locale)</p> <p>1. _____ 2. _____</p>		

		<p>Remarque: Si Prolegda n'existe pas, il s'agit probablement d'un autre nom</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de plans de la législation programme déterminé dans le plan DPRD pour l'année 2007 (= B) 	<p>3. _____</p> <p>_____programm es</p>		
			<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison entre le nombre de réglementations locales promulguées dans l'année et le nombre de programmes de la législation prévu <p>Formule: (A / B) x 100%</p>	<p>_____%</p>	<p>_____%</p>	
3.	G1T1	<p>Présence / absence de publication des règlements locaux et réglementations du gouverneur pouvant être consultées entièrement sur le web</p> <p>Remarque: Les publications dans des médias écrits et en face-à-face doivent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web du gouvernement provincial • La partie qui contient la publication de la réglementation locale et la réglementation du gouverneur • Exhaustivité de la publication • Mise à jour des données de la publication 	<p>Présent / absent</p> <p>Présent / absent</p> <p>Complet / incomplet</p> <p>Nouveau/ Pas nouveau</p>	<p>1 = aucune publication</p> <p>2 = il y a une publication, mais incomplètes et pas à jour</p> <p>3 = il y a une publication complète mais pas à jour</p> <p>4 = il y a une publication complète et à jour</p> <p>(Basé sur ce score la publication en ligne et/ou dans la presse</p>	

		également être inscrites			écrite obtiendra un score égal)	
4.	G1I2	Le temps moyen nécessaire pour achever la réglementation locale de 2007 au DPRD (en jours)	<ul style="list-style-type: none"> • Date de l'approbation officielle de la prolegda • Liste de la date de la promulgation de la réglementation locale pour 2007 • Le temps moyen nécessaire pour compléter la réglementation locale 	Date, mois, année Réglementation locale, date de proposition _____, date, mois _____ jours par réglementation locale		
		Remarque: Calculé à partir de l'examen initial du projet de loi dans le DPRD à la date de son adoption officielle (par écrit dans le Bulletin local du gouvernement)	Formule: Le temps nécessaire pour formuler chaque réglementation locale pour 2007 divisé par le nombre de réglementations locales, promulguées en 2007	Score final: _____		
5.	G1E1	Le nombre de réglementations locales initiées par la DPRD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de réglementations locales initiées par la DPRD promulguées en 2007 	_____ réglementations		
6.	G2A1	Rapidité de promulgation de la réglementation locale de l'APBD	<ul style="list-style-type: none"> • Date de promulgation du règlement local de l'APBD 2008 • Date de comparaison: 31 	Date ____ mois ____ _____ jours après le	1 = promulguée 3 mois ou plus après le 31 Décembre 2 = promulguée entre 1 à 2 mois après le	

			Décembre de l'exercice 2007	31 Décembre 2007	31 Décembre 3 = promulguée 1 mois ou plus après le 31 Décembre 4 = promulguée au plus tard le 31 Décembre	
7.	G2T1	Publication de KUA (Politique générale du budget), note financière et PPAS (priorités et plafonnement temporaire du Budget) sur le Web <i>Remarque: Les publications dans des médias écrits et en face-à- face doivent également être inscrites</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de KUA • Publication de la note financière • Publication de PPAS 	Présent / absent Présent / absent Présent / absent	1 = aucune publication 2 = un des trois est publié 3 = deux des trois sont publiés 4 = tous les trois sont publiés	
8.	G2T3	Publication en ligne de la réglementation du gouverneur sur l'APBD provincial <i>Remarque: Les publications dans des médias écrits et en face-à- face doivent également être inscrites</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web du gouvernement provincial • Partie contenant la publication des règlement du gouverneur sur la APBD provinciale • Exhaustivité de la publication 	Présent / absent Présent / absent Complet / incomplet	1 = aucune publication 2 = il y a une publication, mais incomplète 3 = la publication est complète	
9.	G2T4	Publication de la responsabilité de	<ul style="list-style-type: none"> • Site Web du gouvernement provincial 	Présent / absent	1 = aucune publication 2 = il y a une	

		l'utilisation de l'APBD dans la presse écrite et site Web	<ul style="list-style-type: none"> Partie contenant la publication du rapport de la responsabilité de l'utilisation de APBD Exhaustivité de la publication fraicheur de la mise à jour de la publication 	Présent / absent Complet / incomplet Nouveau/ Pas nouveau	publication, mais incomplète 3 = la publication est complète	
		Remarque: Les publications dans des médias écrits et en face-à-face doivent également être inscrites	<ul style="list-style-type: none"> Exemplaires d'éditions qui contiennent la publication du rapport de la responsabilité de l'utilisation de l' APBD dans 3 des plus grands journaux locaux Exhaustivité de la publication fraicheur de la mise à jour de la publication 	1. _____ 2. _____ 3. _____ Complet / incomplet Nouveau/ Pas nouveau		
10.	G3P1	Réunions de coordination de développement entre le gouverneur et chefs de district programmées régulièrement	<ul style="list-style-type: none"> Liste des réunions de coordination entre le gouverneur et chefs de district et les maires de la ville réalisée en 2007 Date à laquelle les réunions de coordination sont organisées Routines dans le déroulement des réunions de coordination du développement 	1. _____ 2. _____, etc Date, mois, année La tendance dans la conduite des réunions de coordination	1 = il n'y a pas de réunion de coordination 2 = il n'y a pas régulièrement de réunions de coordination (accessoirement) 3 = il y a régulièrement des réunions de coordination	
13.	G3A2	Rapports des visites sur le terrain du Gouverneur	<ul style="list-style-type: none"> Liste des dates de visites sur le terrain du Gouverneur (Source: Secrétariat de la province ou coupures de journaux) 	Date, mois, année	1 = Il n'y a pas de rapport 2 = il y a un rapport, mais il fait état de	

			<ul style="list-style-type: none"> • Lieux visités • But de la visite • Résultats des visites • Plans de suivi 	<p>_____</p> <p>1. _____ 2. _____, etc</p> <p>1. _____ 2. _____, etc</p> <p>Présent / absent</p>	<p>moins de 25% des visites</p> <p>3 = Il y a rapport, mais il fait état de 26% à 50% des visites seulement</p> <p>4 = Il y a rapport, mais il fait état de 51% à 75% des visites seulement</p> <p>5 = il y a un rapport qui fait état de plus de 75% des visites</p>	
14.	G3A3	Rapports des membres du DPRD en visite sur le terrain (commissions ou des commissions paritaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des temps de visites sur le terrain des DPRD en 2007 (Source: Secrétariat du DPRD / visites sur terrain de la Commission) • Lieux visités • But de la visite • Résultats des visites • Plans de suivi 	<p>Date, mois, année</p> <p>_____</p> <p>1. _____ 2. _____, etc</p> <p>1. _____ 2. _____, etc</p> <p>Présent / absent</p>	<p>1 = Il n'y a pas de rapport</p> <p>2 = il y a un rapport, mais il fait état de moins de 25% des visites</p> <p>3 = Il y a rapport, mais il fait état de 26% à 50% des visites seulement</p> <p>4 = Il y a rapport, mais il fait état de 51% à 75% des visites seulement</p> <p>5 = il y a un rapport qui fait état de plus de 75% des visites</p>	

15.	G3T1	<p>L'accès du public aux informations relatives aux réunions de coordination entre le gouverneur et les Districts</p> <p>(Quasi Experimental)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes rendus des séances de coordination entre le gouverneur et les Districts / Villes en 2007 • Intégralité des comptes rendus de séance • Dossiers des réunions à jour • Degré d'accessibilité 	<p>Présent / absent</p> <p>Complet / incomplet</p> <p>Nouveau/ Pas nouveau</p> <p>Facile / moyen / difficile</p>	<p>1 = Ne peut être consulté</p> <p>2 = Peut être consulté, mais avec difficulté</p> <p>3 = Peut être facilement consulté</p>	
-----	-------------	---	---	--	---	--

16.	G3T2	L'accès du public aux informations relatives aux réunions de coordination entre le gouverneur et le DPRD (Quasi Experimental)	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des séances de coordination entre le gouverneur et le DPRP en 2007 Degré d'accessibilité 	Présent / absent Facile / moyen / difficile	1 = Ne peut être consulté 2 = Peut être consulté, mais avec difficulté 3 = Peut être facilement consulté	
17.	G3E1	La présence ou l'absence d'accords ou le programme de travail des réunions de coordination entre le gouverneur et les chefs de district / maires	<ul style="list-style-type: none"> Document relatif à l'accord ou le programme de travail entre le gouverneur et chefs de district / maires Programme de travail et / ou calendrier des activités du gouverneur et chefs de district/maires après les réunions de coordination relatives aux décisions prises dans les réunions 	Présent / absent Présent / absent	1 = Il n'y a pas d'accords 2 = il y a des accords, mais ils n'ont pas été préparés régulièrement 3 = il y a des accords préparés régulièrement	
18.	G3E2	La présence ou l'absence d'accords ou le programme de travail des réunions de coordination entre le gouverneur et le DPRD	<ul style="list-style-type: none"> Document concernant les accords ou le programme de travail entre le Gouverneur et le DPRD Programme de travail et / ou calendrier des activités du gouverneur et le DPRD après les réunions de coordination relatives aux décisions prises dans les réunions 	Présent / absent Présent / absent	1 = Il n'y a pas d'accords 2 = il y a des accords, mais ils n'ont pas été préparés régulièrement 3 = il y a des accords préparés régulièrement	